



Extrait du Registre des Délibérations  
du Conseil d'Administration  
Séance du 13 septembre 2021

Membres en exercice : 22  
Présents : 19  
Procurations : 2  
Nombre de votants : 21  
Votes pour : 21  
Votes contre : 0  
Abstentions : 0  
Date de la convocation :  
09/08/2021

Délibération n° C 2021- 20

**Adoption du règlement intérieur du Conseil d'Administration**

L'an deux mille vingt et un, le treize septembre, à quatorze heures trente, le Conseil d'Administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours du JURA s'est réuni, en application des articles L1424-27 et L1424-28 du code général des collectivités territoriales, sur convocation et sous la présidence de Monsieur Clément PERNOT, Président du Conseil Départemental du Jura, Président du Conseil d'Administration.

Etaient présents :

**Membre de plein droit**

Monsieur David PHILOT Préfet du Jura.

**Membres élus à voix délibérative**

Titulaires : Mesdames Danielle BRULEBOIS, Séverine CALINON, Maryvonne CRETIN-MAITENAZ, Florence GAY, Sandra HÄHLEN, Florence MAUPOIL, Marie-Laure PERRIN, Christine RIOTTE, Françoise VESPA ; Messieurs Sébastien BENOIT-GUYOD, Claude BORCARD, Christian BUCHOT, Christian LAGALICE, Stéphane LAMBERGER, Jean-Daniel MAIRE, René MOLIN, Clément PERNOT.

Suppléants : Messieurs Gérard BONNET, Jean-Luc LEGRAND.

Excusés : Mesdames Anne-Christine DONZE, Yoanna WANCAUWENBERGHE ; Messieurs Cyrille BRERO, Jean-François DEMARCHI, Jean-Pascal FICHERE, Jean-François GAILLARD, Laurent PETIT.

Procurations : Monsieur Cyrille BRERO à Monsieur Clément PERNOT et Monsieur Jean-François GAILLARD à Madame Christine RIOTTE.

Secrétaire de séance : Madame Sandra HÄHLEN.

**Membres de droit à voix consultative**

Madame la Médecin Hors-classe Annabelle CARRON ; Messieurs le Colonel Hors-classe Hervé JACQUIN, le Commandant Philippe HUGUENET ; Monsieur Alain SCHMITT était excusé.

**Membres élus à voix consultative**

Madame Sandrine BACZYK ; Messieurs le Capitaine Vincent DAVIOT, le Sergent-Chef Franck TOUILLIER, l'Adjudant-chef Emmanuel VUILLERMOZ ; Madame Nadia WAUQUIER, Messieurs le Lieutenant Benoit GAILLARD et le Lieutenant Stéphane SAUCE étaient excusés.

Assistaient également à cette séance : Mesdames Valérie MARINESQUE (Adjointe au Chef du Groupement Administratif, Juridique et Financier), Sandrine TREBOZ (Directrice Générale des Services du Département) ; Messieurs Jean-François BAUVOIS (Directeur de Cabinet du Préfet), Jean-Christophe BERGERET (Chef du Groupement Administratif, Juridique et Financier), Laurent GRANGER (Conseiller aux décideurs locaux Secteur Lons-le-Saunier Sud), le Commandant Philippe MOUREAU (Chef du Groupement des Ressources Techniques), le Capitaine Frédéric TISSERANT (Chef du Groupement Opérationnel).

Vu le code général des collectivités territoriales, en particulier l'article R 1424-26 ;

Vu la dernière délibération du Conseil d'Administration n° C 2020-31 du 13 novembre 2020 relative à la modification du Règlement Intérieur du CASDIS ;

Vu le rapport de présentation ci-après.

---

L'article R 1424-16 du CGCT indique que le Conseil d'Administration fixe son règlement intérieur sur proposition de son Président.

Ce document a pour objet de préciser les règles générales d'organisation et de fonctionnement du Conseil, mais aussi du Bureau et des commissions.

Le règlement initial, adopté le 17 décembre 1997, a été modifié à huit reprises, le 17 octobre 2002, le 20 décembre 2004, le 17 novembre 2008, le 28 octobre 2011, le 3 juillet 2014, le 12 mai 2015, le 26 juin 2020 et le 13 novembre 2020.

Si l'obligation de l'adopter à chaque renouvellement du Conseil ne figure pas expressément dans les textes relatifs au SDIS, contrairement aux dispositions du CGCT relatives à d'autres collectivités et établissements publics, il apparaît logique et opportun de le faire.

Il peut également être modifié en cours de mandat.

Il nous est donc proposé, dans le respect des textes législatifs

**Il nous est demandé de bien vouloir en délibérer et d'adopter le règlement intérieur de notre assemblée dans sa rédaction du 13 novembre 2020.**

---

**DECISION N° C 2021-20 DU 13 SEPTEMBRE 2021**

**Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, adopte le règlement intérieur de notre assemblée dans sa rédaction du 13 novembre 2020.**

**Le règlement est joint à la présente délibération.**

Certifié exécutoire pour avoir été reçu  
en Préfecture le **16 SEP. 2021**  
Affiché le **16 SEP. 2021**  
Publié au RAA du 3<sup>ème</sup> trimestre 2021

Le Président du Conseil d'Administration  
du Service Départemental d'Incendie et  
de Secours du JURA,



**Clément PERNOT**